

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE
LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-BARNABE
DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021 à 20 heures**

Etaient présents : M. LE FRANC, Mme BOUTIER, M. JOUAN, M. BOISDRON, Mme BUZULIER, M. HAMON, M. DONNIO, Mme LE GALLO, Mme GAUTHIER, M. BRIAND, Mme RIBEIRO

Absents excusés :

Mme PHILIPPE donnant pouvoir à Mme BOUTTIER

Mme GOOSSAERT donnant pouvoir à M. JOUAN

M. JEGLOT donnant pouvoir à M. MAHEO

Absent :

M. MAHEO

Secrétaire de séance : Mme Marie Paule BUZULIER

Ouverture de la séance à 20 heures 10.

Le procès-verbal de la réunion du 15 octobre 2021 est approuvé.

1. CONTRAT GROUPE STATUTAIRE AVEC LA CNP-SOFAXIS : MODIFICATION DES TAUX

Le Conseil prend acte de la Majoration des taux de 15% pour les contrats CNRACL des collectivités ayant moins de 30 agents :

CONTRAT TOUS RISQUES SELON FRANCHISE	TAUX ACTUEL	TAUX 2022
10 jours franchise sur Maladie et Accident	6.25%	7.19 %

- Agents non affiliés à la CNRACL : maintien du taux IRCANTEC à 0,95 %
- Baisse des remboursements d'indemnités journalières à 90 %
- Intégration des récentes évolutions réglementaires dans la couverture assurantielle

Arrivée de Mr Thomas MAHEO à 20 H 14.

2. SDE - LOTISSEMENT PRE MENIL

Le conseil approuve les travaux et accepte la participation financière de la Commune pour :

-la fourniture en basse tension - participation communale de 8 541.67 €.

-le projet d'éclairage public - participation communale de 1 143.51 € (phase 1) et 4 513.88 € (phase 2).

-la fourniture et la pose du génie civil du réseau de communication électronique - participation communale de 3 533.33 €.

3. SDE – PRISE POUR LES ILLUMINATIONS DE NOEL

Le conseil donne son accord pour la fourniture et pose d'une prise de courant guirlande, Rue du Général de Gaulle avec une participation communale de 150.46 € TTC.

4. CONTRAT ASSOCIATION ECOLE PRIVEE : REVISION

Le conseil fixe pour les 3 années scolaires à venir, la participation financière de la Commune, à compter de septembre 2020, à partir du coût moyen départemental défini par les services de la Préfecture :

-pour les élèves de classes maternelles à partir de 3 ans : 1 388.25 €

-pour les élèves de classes élémentaires (+ 6 ans) : 456.92 €.

Le montant est calculé chaque année sur présentation d'un état de présence des enfants le jour de la rentrée scolaire.

5. AVENANTS AU MARCHE DE TRAVAUX POUR LA SALLE POLYVALENTE

Le Conseil municipal autorise le maire à signer les avenants aux lots de travaux suivants :

LOT 2 – Couverture - entreprise POULAIN COUVERTURE

Avenant n°2 -Moins value Pour 1 963.00 € HT – Passage de 141 615.14 € HT à 139 652.14 € HT

LOT 5 – Cloisons – entreprise ACI

Avenant n°2 – Pour 1 898.84 € HT – Passage de 27 763.48 € HT à 29 662.32 € HT

LOT 6 – Menuiseries intérieures entreprise LE MARCHAND

Avenant n°2 – Pour 18 193.59 € HT – Passage de 46 956.54 € HT à 65 150.13 € HT

LOT 8 – Revêtement de sol – entreprise JOUET SOL

Avenant n° 1 - Pour 7 231.90 € HT Passage de 14 954.00 € HT à 22 185.90 € HT

Sur la totalité des travaux, + 25 361.33 € HT, soit 3.58 % du marché de base

Passage de 737 805.31 € HT à 763 165.64 € HT.

6. DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE POUR 2021

Le Conseil autorise les modifications suivantes :

FONCTIONNEMENT - Décision Modificative N° : 1			
Art.	Anal.	Objet-Dépenses	Montant
022	HCS	Dépenses imprévues	-2 069,00
023	HCS	Virement à la section d'investissement	5 000,00
66111	HCS	Intérêts réglés à l'échéance	1 569,00
6558	HCS	Autres contributions obligatoires	9 000,00
6542	HCS	Créances éteintes	8 300,00
6531	HCS	Indemnités	1 200,00
6288	HCS	Autres services extérieurs	5 800,00
6226	HCS	Honoraires	1 300,00
64168	HCS	Autres emplois d'insertion	6 400,00
6413	HCS	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL NON TITULAIR	-1 000,00
6411	HCS	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	1 000,00
6455	HCS	Cotisations pour assurance du personnel	200,00
6454	HCS	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c	600,00
6453	HCS	Cotisations aux caisses de retraites	2 500,00
		TOTAL	39 800,00
Art.	Anal.	Objet - Recettes	Montant
74835	HCS	État - compensation au titre des exonérations de t	-20 000,00
74834	HCS	État - compensation au titre des exonérations des	31 000,00
74712	HCS	Emplois d'avenir	5 000,00
70878	HCS	Par d'autres redevables	5 800,00
722	HCS	Immobilisations corporelles	18 000,00
		TOTAL	39 800,00

DM DU 18 NOVEMBRE 2021 INVESTISSEMENT			INVESTISSEMENT - Décision Modificative N° : 1	
Art.	Op	Anal.	Objet-Dépenses	Montant
2188	OPFI	HCS	Autres immobilisations corporelles	1 000,00
2315	OPFI	HCS	Installations, matériel et outillage techniques	4 000,00
2313	OPFI	HCS	Constructions	13 000,00
1641	OPFI	HCS	Emprunts en euros	10 079,00
10226	OPFI	HCS	Taxe d'aménagement	6 210,00
020	OPFI	HCS	Dépenses imprévues	611,00
2115	10006	HCS	Terrains bâtis	1 600,00
2111	10006	HCS	Terrains nus	1 700,00
2315	10001	HCS	Installations, matériel et outillage techniques	30 000,00
2315	042	HCS	Installations, matériel et outillage techniques	5 000,00
2313	012	HCS	Constructions	50 000,00
2188	012	HCS	Autres immobilisations corporelles	3 800,00
2184	012	HCS	Mobilier	1 000,00
			TOTAL	128 000,00
Art.	Op	Anal.	Objet-Recettes	Montant
2115	10006	HCS	Terrains bâtis	104 500,00
021	OPFI	HCS	Virement de la section d'exploitation	5 000,00
1641	ONA	HCS	Emprunts en euros	-96 000,00
13251	012	HCS	GFP de rattachement	25 000,00
13251	012	HCS	GFP de rattachement	25 000,00
1341	012	HCS	Dotation d'équipement des territoires ruraux	64 500,00
			TOTAL	128 000,00

Pour informations :

-Monsieur le Maire rappelle la liste des associations qui ont bénéficié du Pass Asso.

-Monsieur Le Maire présente le projet de résidence Village Séniors qui lui a été présenté par le Directeur de « Villa Service » et qui souhaite implanter ce projet sur la commune. Une visite d'une structure existante à Ploufragan sera organisée ultérieurement.

Clôture de la séance : 22 heures 10.

Vu pour être affiché à la porte de la Mairie le 23 NOVEMBRE 2021.
A Saint-Barnabé, le 22 NOVEMBRE 2021

La Secrétaire de séance,
Marie Paule BUZULIER

Le Maire,
Georges LE FRANC


